



Notre réf.: SG/CER/EC-2012

GENÈVE, le 13 janvier 2012

Objet: Nouvelles dates approuvées pour la soixante-quatrième session du Conseil exécutif

Madame, Monsieur,

Je vous écris au sujet de la décision prise par le Conseil exécutif à sa soixante-troisième session, laquelle est ainsi libellée:

8. DATE ET LIEU DES SOIXANTE-QUATRIÈME ET SOIXANTE-CINQUIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 8 de l'ordre du jour)

8.1 *Le Conseil exécutif a convenu que sa soixante-quatrième session aurait lieu au siège de l'OMM du lundi 18 au jeudi 28 juin 2012, après la réunion du Comité consultatif pour les questions financières qui se tiendra le dimanche 17 juin.*

Comme vous le savez, les dates de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Sommet Rio+20), qui était initialement prévue du 4 au 6 juin 2012, ont été officiellement reportées au 20-22 juin.

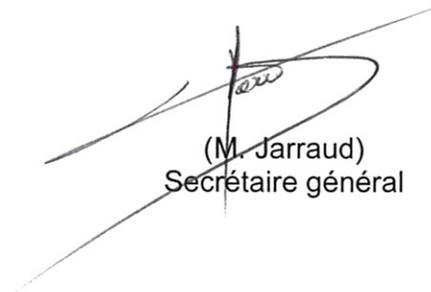
Vous vous souviendrez qu'à sa soixante-troisième session le Conseil exécutif avait fixé les dates de sa soixante-quatrième session en fonction du Sommet Rio+20.

Eu égard à l'article 15, alinéa a), de la Convention et à la règle 146 du Règlement général (édition 2011) de l'OMM, le Président de l'Organisation, avec le concours du Secrétariat, a consulté dans toute la mesure du possible les membres du Conseil exécutif concernant le changement de dates pour la soixante-quatrième session.

J'ai le plaisir de vous informer que le Président a confirmé que la session du Conseil exécutif se tiendrait désormais du lundi 25 juin au mardi 3 juillet. En conséquence, la réunion du Comité consultatif pour les questions financières aura lieu le samedi 23 juin et le dimanche 24 dans la matinée; le Bureau siègera le dimanche matin avant la reprise des travaux du Comité consultatif pour les questions financières.

J'espère vous voir à la prochaine session du Conseil et vous remercie du soutien indéfectible que vous apportez à l'Organisation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


(M. Jarraud)
Secrétaire général

Aux: Membres du Conseil exécutif (EC-1001)

cc: Représentants permanents des Membres de l'OMM (pour information)